

Dernière minute Le plan présenté mercredi prône un « dialogue » avec les pays de la Méditerranée

Bruxelles propose une politique commune en matière d'asile

Le Monde 25/5/2011

Bruxelles

Bureau européen

Cecilia Malmström, commissaire européenne aux affaires intérieures, devait présenter, mardi 24 mai, un plan en plusieurs volets concernant l'immigration. Il consiste en un projet de « dialogue sur la mobilité, l'immigration et la sécurité » avec les pays de la Méditerranée – en premier lieu, la Tunisie, le Maroc et l'Égypte – et une révision de la politique de visas, avec l'instauration d'une clause de sauvegarde qui permettrait de les réintroduire dans des circonstances « excep-

tionnelles ». Le plan ébauche aussi une politique commune en matière d'asile.

La commissaire confirme la nécessité d'envisager une politique européenne concernant l'immigration de travail, et des mesures destinées à favoriser l'intégration des étrangers et la cohésion sociale. Avec le lancement de campagnes d'information à destination du grand public.

Afin de favoriser la lutte contre l'immigration clandestine, M^{me} Malmström invite les Etats à renforcer Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières extérieures de

l'Union. Elle plaide pour une meilleure coopération entre Frontex, la structure policière Europol, les douanes et les polices nationales. L'idée, défendue par la France, d'un système de gardes-frontières européens est une possibilité « à examiner ».

Elle souligne enfin qu'une politique harmonisée en matière de visas et la mise au point d'un système centralisé des entrées et des sorties dans l'espace Schengen permettrait une meilleure gestion de celui-ci. Au passage, la responsable suédoise plaide pour « une solidarité concrète » entre les Etats européens et « une coo-

pération accrue » avec les pays tiers. Allusion assez transparente aux récentes polémiques entre la France et l'Italie, puis entre ces deux pays et la Commission, au sujet de la gestion des immigrants arrivés de Tunisie.

A cette occasion, ce sont les questions d'un rétablissement des contrôles aux frontières intérieures et d'une meilleure « gouvernance » de Schengen qui s'étaient imposées. Dans son projet, M^{me} Malmström n'évoque pas directement la question des contrôles ou d'une « réécriture » du code Schengen. ■

Jean-Pierre Stroobants